

Biographie :

Kalil Aissata KEITA est docteur en Droit public comparé. Sa thèse, soutenue à l'Université Rouen Normandie en France, portait sur le droit administratif comparé entre la France et la Guinée.

Dr KEITA est enseignant-chercheur en Droit de l'Université Rouen Normandie en France depuis plusieurs années, de l'Université Général Lansana CONTÉ de Sonfonia Conakry et dans plusieurs universités privées de Guinée.

Au compte de son Université Rouen Normandie, Dr KEITA a pris part à plusieurs manifestations scientifiques en France et à l'étranger notamment à l'Université Cheick Anta DIOP de Dakar, à l'Institut de langue en Caroline du Nord aux États-Unis d'Amérique.

Il est auteur de plusieurs publications scientifiques et il vient de publier au mois de septembre dernier un ouvrage intitulé : *La protection juridictionnelle des administrés contre l'Administration en Guinée*, aux éditions L'Harmattan Guinée. Il a aussi publié dans des ouvrages collectifs notamment aux éditions Presses de l'Université Toulouse 1 Capitole.

Par ailleurs, Dr KEITA est consultant et travaille avec la Banque Mondiale en qualité de Coordinateur sur le Projet de l'Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique. Il anime aussi des ateliers de formation avec notamment le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Dr Kalil Aissata KEITA, occupe actuellement le poste de Secrétaire général Adjoint du Conseil national de la Transition et il est parallèlement Conseiller national de Régulation des Postes et Télécommunication de Guinée.